

Délibération

Réunion du comité du 6 juillet 2017

Délibération n°2017-14

Compte administratif 2017

Date de la convocation : 30 juin 2017

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 111

Président de séance : David SAMZUN

Présents 58 : Bertrand AFFILE, Martin ARNOU, Marie-Annick BENATRE, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Cécile BIR, Pascal BOLO, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Jacques DALIBERT, Yves DAUVE, Serge DAVID, Marc DENIS, Edouard DEUX, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Dominique DUCLOS, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Frédéric GREGOIRE, Joël GUERRIAU, Pascal HAMEAU, Pierre HAY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Claude LABARRE, André LANCIEN, Jean-Claude LEMASSON, Yvon LERAT, Michel LUCAS, Jean-Jacques LUMEAU, Pascal MARTIN, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Annie ROCHEREAU PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Roger VEILLAUD.

Absents et représentés 13 : Benoit BLINEAU donne à Ghislaine RODRIGUEZ, Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Mahel COPPEY donne pouvoir à Marc DENIS, Philippe EUZENAT donne à Yvon LEURAT, Laurence GUILLEMINNE donne pouvoir à Frédéric GREGOIRE, Julie LAERNOES donne pouvoir à Pascal HAMEAU, Dominique LE BERRE donne pouvoir à Michel LUCAS, Sylvain LEFEUVRE donne pouvoir à Yves DAUVE, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Christian BIGUET, Jean-François RICARD donne pouvoir à Gérard DRENO, Alain ROBERT donne pouvoir à Claudine CHEVALLEREAU, Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU.

Absents et excusés 40 : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Jean-Michel BUF, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, Pascale CHIRON, Christian COUTURIER, Elisabeth CRUAUD, Laurianne DENIAUD, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Jean-Yves HENRY, Patrick LAMIABLE, Patrice LERAY, Catherine LUNGART, Dominique MANACH, Alain MANARA, David MARTINEAU, Alain MICHELOT, Marie-Hélène MONTFORT, Jean-Paul NAUD, Barbara NOURRY, Louis OUISSE, François OUVREARD, Jean-Claude PELLETEUR, Pascal PRAS, Johanna ROLLAND, Alain ROYER, Thierry RYO, André SOBCZAK, Pierre THOMERE, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité du 6 juillet 2017

Délibération n°2017-14

Compte administratif 2017

Le 1^{er} Vice-président,

Expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir voter la délibération ci-après relative aux comptes de recettes et de dépenses du Pôle métropolitain pour l'exercice 2016. Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur David Samzun délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget dressé par Madame Johanna ROLLAND lui donne acte de la présentation faite du compte administratif résumé dans le tableau ci-après :

Le budget de fonctionnement 2016 (exécuté à 95,40 %) fait état d'un déficit de fonctionnement du fait des décalages de production des pièces justificatives qui n'ont pas permis de titrer les recettes attendues.

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.
- Arrête le résultat cumulé de clôture suivant : déficit de fonctionnement de 29 406,18 € et un excédent d'investissement de 476 304,68 €.
- Autorise Madame La Présidente et Monsieur le 1^{er} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE

Nantes, le 6 juillet 2017



Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire